

PASS'SPORTS DE L'EAU

<u>DATE</u>	Dimanche 21 Octobre	Dimanche 18 Novembre	Dimanche 13 janvier	Samedi 16 Mars
<u>LIEUX</u>	Muret	A.Nakache OP 8h30	Muret	Jean Boiteux OP 15h00

Le comité départemental propose 4 dates de passage de pass'sports de l'eau (ENF 2). Les 5 épreuves seront proposées.

Les clubs doivent envoyer par mail le fichier excel avec leurs candidats, une semaine avant la date de passage (attention les candidats devront avoir validé le sauv'nage avant le passage des épreuves).

Les clubs doivent fournir les feuilles d'examen pour chaque candidat dans chaque épreuve (exemple fourni sur le site).

Les clubs doivent fournir des évaluateurs ou assistants évaluateurs en fonction du nombre de candidats.

C'est le comité départemental qui valide les examens sur extranat.fr.

JURY 1 évaluateur ou assistant jusqu'à 4 candidats, 2 évaluateurs ou assistants pour 5 et + candidats

En cas d'absence : pénalités financières de 30 € par ½ journée

Ouverture du bassin : 14h00 sauf pour A. Nakache ouverture des portes 8h30
Et Jean boiteux ouverture des portes 15h

Début des épreuves : 14h30 sauf pour A.Nakache 9h
Et Jean boiteux 15h30